

DÉLIBÉRATION n° 2026/091

L'an deux mille vingt-six et le 05 juin 2026 à 19 heures, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de restauration de l'école « Las Moulins », sous la présidence de Monsieur Laurent LAGES, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Laurent LAGES, Sylvie ORTEGA, Joël MANO, Stéphanie NOGUES, Christophe CAILLEAUX, Mathilde LACRAMPE, Pierre DE MACEDO, Christine MAS, Frédéric SIBOUT, Fabienne ALMERAS, Sébastien VERTUEL, Stéphanie DUVIELH, Malika MARKIEWICZ, Patrick DA SILVA, Gaëlle FLUCK, Christophe LOTTIN, Carole DUCUING, Mathis DOURTHE, Sylvette PERE, José LOUREIRO DA SILVA, Marie SANSON, Gilles COLOMB, Robert MONZANI, Stéphanie LAGLEIZE, Jean-Marie DA BENTA et Jacqueline ALFONZO.

Procurations : Philippe LACOSTE à Christophe CAILLEAUX, Bernard PLANO à Robert MONZANI et Aurélia RABEJAC à Stéphanie LAGLEIZE

Secrétaire de séance : Joël MANO

OBJET : Fermeture de la piscine

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,

Pour faire suite au PC n°0652582200021, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le nouveau centre aquatique dénommé « les bassins d'Oréa » a ouvert ses portes le vendredi 22 mai dernier.

Dans ce contexte, le maintien en fonctionnement de la piscine municipale situé 174 rue des Moulins ne se justifie plus.

Il est donc proposé au Conseil municipal de décider la **fermeture définitive de la piscine municipale « tournesol »**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE

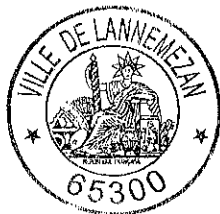
- La fermeture définitive de la piscine municipale ;

AUTORISE

- Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'application de cette décision.

Le secrétaire,

Affiché le
08/06/2026



Pour copie conforme,
Le Maire,
Laurent LAGES



Accusé de réception en préfecture
65-218502583-20260605-2026-091-DL
Date de télétransmission : 08/06/2026
Date de réception préfecture : 08/06/2026